

**Conseil scientifique de l'ED 355 « Espaces, Cultures, Sociétés »
vendredi 17 janvier 2020 de 9H30 à 12H**

Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (Salle Paul-Albert Février).

Présents : BAKHOUCHE Mohamed, BONIFAY Michel, BRACCO Jean-Pierre, BROCCO Sylvain, CLAEYS Cécilia, DUMAS Vincent, FRANCOIS Véronique, HERAULT Laurence, IDASIAK Amandine, LAYE Christiane, LUCIANI Sabine, PETIT Agathe, REGGIO Adrien, VERDON Laure.

Représentés : BIDART Claire, BONNEMERE Pascale, BOUIRON Marc, CHABRE Théotime, DENISE Fabrice, DONIER Virginie, FANLO Aude, MORHANGE Christophe

Absents et/ou excusés : BIVOLARU Alexandra, BOUFFIER Sophie, FANCELLO Sandra, MUCCHIELLI Laurent

Invités : HODEBERT Laurent, JACQUEMOND Richard, LE FAILLER Philippe, QUANTIN François, ROBERT Samuel.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 1er juillet 2019
- Projet de motion sur le projet de réforme des retraites et ses conséquences pour les doctorants
- Informations générales
- Point sur la rentrée 2019
- Insertion des docteurs de l'ED
- Plan de formation
- Bilan sur le budget 2019 et perspectives pour le budget 2020.
- Questions diverses

1. Approbation du compte rendu du conseil scientifique du 1^{er} juillet 2019

- ✓ **Le compte-rendu du 1^{er} juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.**

2. Projet de motion sur le projet de réforme des retraites

La motion ci-dessous, votée à l'unanimité par le bureau de l'ED 355 réuni le 9 décembre 2019, est soumise à l'approbation du conseil scientifique de l'ED 355 :

"Les membres du conseil scientifique de l'École doctorale 355, « Espaces, cultures, sociétés », réunis le vendredi 17 janvier 2020, dénoncent le projet gouvernemental de réforme du système de retraites, dont les conséquences seraient injustes et désastreuses pour tous les chercheurs, en particulier les doctorants. Devant effectuer de longues études, confrontés de surcroît à la pénurie des postes de titulaires dans l'université et les instituts de recherche publics, ils entrent tardivement dans l'emploi et, de ce fait, se trouvent déjà lourdement affectés par l'allongement de la durée de cotisation et la décote imposée à ceux qui n'ont pas une carrière complète. La réforme des retraites qu'envisage le gouvernement aggraverait très lourdement cette injustice : en substituant à la logique du salaire continué, calculé sur la base des six derniers mois, une logique qui est celle d'une épargne proportionnelle à l'ensemble des rémunérations perçues au cours d'une carrière

commencée tard et avec un indice relativement faible, la retraite à points condamnerait les chercheurs à la pauvreté. Ce projet s'avère donc d'une extrême iniquité à leur égard et, parce qu'il ne peut que décourager les jeunes talents de s'orienter vers les études doctorales, fait peser sur la recherche française des risques très graves".

- ✓ **La motion est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés**

Le conseil mandate Sabine Luciani pour représenter l'ED355 dans les assemblées générales et s'associer à la mobilisation en cours concernant la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche.

3. Informations générales

- **Appel à projets Jeunes Doctorants – Région Sud - 2020-2023**

Principes :

Sélection de projets de thèse associant un partenaire non-académique en vue d'un financement doctoral par la Région Sud. Un cofinancement du contrat par le partenaire, à hauteur de 10, 20 ou 50%, est souhaitable.

Calendrier :

- Dépôt des dossiers : 10/02/20
- Classement des Ecoles Doctorales : début mars
- Interclassement par le collège : 09/03/20
- Dépôt des dossiers candidats : 22/05/20
- Confirmation de la Région : mi-juillet

On signale les difficultés rencontrées actuellement par les EDs de Sciences Humaines et Sociales pour l'obtention de ces financements, le soutien de la région se portant davantage vers les thématiques liées aux politiques publiques, qui sont parfois en décalage avec les disciplines concernées.

Le montage des dossiers est souvent délicat, dans la mesure où le calendrier des partenaires se trouve en décalage par rapport à celui de la région.

NB. Les unités de recherche peuvent envisager des co-financements (10% par exemple) sur fonds propres.

- **Appel à projets Inter-ED**

Principes :

- 7 contrats doctoraux sont attribués annuellement par le Collège doctoral sur critères d'interdisciplinarité
- Les porteurs de projet doivent être issus de 2 EDs différentes mais peuvent appartenir à la même Unité de Recherche.
- 1 même encadrant ne peut être porteur de 2 projets Inter-ED.
- Pas de doublon possible avec l'AAP EJD
- Attention portée à la nouveauté des collaborations

Calendrier :

- Lancement de l'appel : 20/01/20
- Dépôt des projets : 06/03/20
- Classement par les Ecoles doctorales : mi-mars
- Sélection par le collège doctoral : 30/03/20
- Dépôt des dossiers candidats : 22/05/20
- Auditions des candidats : 08/06/20

NB. La première étape de la sélection porte uniquement sur les projets. Le nom et le profil du doctorant pressenti ne sont pas mentionnés.

- **Contrats Handicap**

- Dépôt des projets auprès de la cellule Handicap (Mme Delorge) : 20/02/20
- Classement par les Ecoles Doctorales : début mars
- Interclassement par le collège doctoral : 09/03/20
- Dépôt des dossiers retenus sur le portail du ministère : 05/05/20

Au sein de l'ED, 1 candidate s'est manifestée cette année. Un classement devra être effectué par l'ED si d'autres candidats se déclarent.

- **Changements organisationnels envisagés au sein de la formation doctorale**

Il est envisagé que soient traités au sein des EDs les dispenses de master, les codirections de thèse sans HDR, les changements en cours de thèse et réinscriptions dérogatoires en 5^e année. Le traitement de ces dossiers pourrait être confié au bureau de l'ED.

Les validations de jurys, les autorisations de soutenance et les réinscriptions dérogatoires en 6^e année et au-delà, pourraient être traités par le Collège Doctoral.

Ces projets de modifications seront soumis à la nouvelle gouvernance.

- **Partenariats SHS**

Les partenariats SHS avec l'Ecole française de Rome et la Casa de Velázquez sont maintenus et étendus à l'**Ecole française d'Oxford**.

Les partenariats avec l'Ecole française d'Athènes et l'Ecole française d'extrême orient sont toujours en projet.

Des partenariats avec l'Institut Français d'Archéologie Orientale (IFAO) et l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) sont également envisagés.

- **Assemblée Générale des doctorants**

Programmée pour associer les doctorants au Fonctionnement de l'ED, une première AG des doctorants aura lieu Vendredi 24 janvier 2020.

Ordre du jour

- Informations générales
- Locaux de l'ED
- Programmation de la 5e Journée Scientifique de l'ED355
- Mise en place d'un conseil des doctorants
- Présentation de l'Institut SoMuM par Sylvie Mazzella
- Réflexion sur le programme de formation de l'Institut
- Questions diverses

- **Elections**

G. Meyer Fernandez ayant soutenu sa thèse en octobre 2019, des élections partielles seront organisées pour désigner un nouveau représentant des doctorants au conseil de l'ED.

Calendrier :

- Lancement de l'appel à candidatures : 07/02/20
- Dépôt des candidatures : jusqu'au 28/02/20
- Scrutin : 10/03/20

Trois autres doctorants devraient soutenir en fin d'année. Pour maintenir la représentativité des doctorants au conseil, il faudra anticiper les élections des nouveaux représentants.

- **Locaux de l'ED**

L'ED dispose dans le nouveau bâtiment de la MMSH (bât C) de locaux spacieux et bien équipés, constitués de 2 bureaux, d'une salle de convivialité pour les doctorants et d'une salle de formation. Mais l'ED rencontre des problèmes d'espace liés à la configuration des bureaux. De ce fait, la scolarité a été provisoirement installée dans la salle de convivialité.

Un troisième bureau est nécessaire pour une installation correcte et fonctionnelle de la secrétaire de scolarité et de l'assistante de l'ED. Face à la fin de non-recevoir donnée à cette demande par la direction de la MMSH, une solution a été suggérée :

- Réunir l'assistante de l'ED et la secrétaire de scolarité dans la salle initialement prévue pour les doctorants
- Installer la salle de convivialité des doctorants dans l'un des bureaux.

Cette solution est soumise à l'approbation du conseil scientifique

- ✓ **La proposition est adoptée à l'unanimité moins 1 voix.**

Elle sera soumise à l'approbation des doctorants lors de l'AG du 24 janvier.

4. Point sur la rentrée 2019

- Inscriptions : 208 inscrits dont 48 primo-inscrits au 17/01/2020 (cf. annexe)
- Financements (voir liste nominative des CD)
- Réinscriptions dérogatoires (voir liste détaillée)

Le nombre de réinscriptions dérogatoires reste important mais on note une diminution des inscriptions au-delà de la 6^e année.

Il est nécessaire d'opérer, dans ce décompte, une distinction entre les doctorants financés et les autres.

- Soutenances : 50 soutenances en 2019.

5. Insertion des docteurs de l'ED

Voir diaporama joint.

Les synthèses concernant les promotions 2013 (5 ans après la thèse), 2015 (3 ans après la thèse) et 2018 (1 an après la thèse) ont été publiées sur le site de l'ED (rubrique insertion des docteurs).

Remarques :

- Ces informations collectées, rassemblées et présentées par l'Observatoire de la Vie Etudiante, sont très riches et permettent d'améliorer le suivi des doctorants de l'ED.
- Pour exploiter l'ensemble des données disponibles, le conseil suggère de faire appel à des étudiants de master, notamment en sociologie (soit pour des mémoires de recherche, soit pour des stages).
- Les sociologues sont invités à susciter des candidatures d'étudiants pour la prochaine rentrée.

6. Plan de formation

Voir liste des formations jointe.

L'offre de formation s'est enrichie en 2019 grâce à la collaboration de PUDAMU (formations au logiciel « R », Semaine Data-SHS, Tour national des données de la recherche proposés par Clément de Belsunce), à l'intégration des séminaires Inter-laboratoires de la MMSH et de l'IMERA.

En revanche, la formation sur la rédaction d'articles scientifiques n'a pu être programmée cette année, faute de formateur volontaire.

7. Budget : bilan sur l'exercice 2019 et perspectives pour 2020

Stéphanie Savidan souligne les difficultés rencontrées pour suivre précisément le budget de l'ED et présente les grandes masses du budget 2019 :

- Fonctionnement de l'ED : 6347, 94 euros
- Actions mises en place pour les doctorants : 7531, 28
- Subventions aux Unités de Recherche en soutien aux missions des doctorants : 5690 euros
- Pour le détail, voir le tableau joint.

On constate un reliquat de 4000 euros environ : pour optimiser l'utilisation des crédits, le conseil propose d'augmenter l'enveloppe des subventions aux Unités de Recherche. Pour ce faire, les gestionnaires d'unité doivent inciter les doctorants à solliciter des subventions auprès de l'ED pour compléter le financement de leurs missions. D'autre part, il est proposé de mettre en place une subvention annuelle de 300 euros pour tous les doctorants en cotutelle qui en feront la demande.

Compte rendu établi par Stéphanie Savidan et validé par Sabine Luciani